

*Les Règlements 2007 des compétitions et administratif ( qui seront adoptés par le CD du 09/12) seront téléchargeables sur le site fédéral à compter du 15 décembre 2006*

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS 2007 COMPOSITION DES DIVISIONS

EN VERT DESCEND  
ROUGE SE MAINTIENT  
BLEU MONTE

### NATIONALE 1

1 - TOUS AZIMUTS DOUAI	5907
2 - NO SAINT ETIENNE	4201
3 - CSM RILLIEUX LA PAPE	6911
4 - CO MULHOUSE	6803
5 - ORIENT'EXPRESS 42	4203
6 - AS QUETIGNY	2109
7 - ADO CHENOVE	2105
8 - VALENCE SO	2605
9 - ORIENTATION CAENNAISE	1403
10 - DAUPHINE ORIENTATION	3801
11 - LOU PIERRELATTINE	2606
12 - PRADET OLES	8311
13 - OPA MONTIGNY-SUR-LOING	7707
14 - VELARS OR	2104
15 - ECHO 73	7305
16 - CO COLMAR	6804
17 - CLUB RENNAIS CO	3502
18 - BALISE 25	2508
19 - PRYTANEE ORIENTATION	7203
20 - CSLG MELUN	7703
21 - NOYON CO	6008
22 - CSEM HAUTE MONTAGNE	7403
23 - AS SAMOISIENNE	7715
24 - AC AURELIEN	1307
25 - SPORTS ORIENTATION LUNEVILLE	5407
26 - GUYANCOURT O78	7807
27 - SCAPA NANCY	5402
28 - BISCARROSSE ONO	4010
29 - ANNECY SO	7404
30 - NORD	4705

### NATIONALE 2

1 - HAUTES VOSGES O	8809 PM
2 - AC BEAUCHAMP	9502 PM
3 - CO TOURS SUD	3705 PM
4 - NO SAINT ETIENNE	4201
5 - ORIENT'ALP	3810
6 - CSAG METZ	5702
7 - CO STRASBOURG EUROPE	6701
8 - CSEIS	7701
9 - ASCO ORLEANS	4504
10 - CO LORIENTAIS	5604
11 - US MELUNAISE	7709
12 - ALCO ST PRIEST	6906
13 - LO SANCHEY	8807
14 - BALISE 77	7716
15 - CO CHALAMONT	0105
16 - CRAPAHUT	6913
17 - AS IGN	9404
18 - CO BUHL ET FLORIVAL	6806
19 - TOUS AZIMUTS DOUAI	5907
20 - TOULOUSE OAC	3105
21 - ASOP ERSTEIN	6707
22 - TOUT AZIMUT FAMECK	5703
23 - SPORTS D'ORIENTATION 86	8607
24 - CSM RILLIEUX LA PAPE	6911
25 - MENDE ORIENTATION	4802
26 - MONTPELLIER SO	3408
27 - CSLG MELUN	7703
28 - CLUB RENNAIS CO	3502
29 - US SAINT EGREVE	3809
30 - GUYANCOURT O78	7807
31 - OPA MONTIGNY-SUR-LOING	7707
32 - CO MULHOUSE	6803
33 - VESOUL HAUTE-SAONE O	7004
34 - PRADET OLES	8311
35 - ARTOIS FORETS AVENTURE	6204
36 - GRENOBLE UCCO	3811
37 - BALISE 63	6307
38 - CO COMPIEGNE	6009
39 - ANIMATION SILLERY O	5116
40 - SUD AVEYRON O	1206

#### COMMUNICATION

La commission composée de Virginie Blum, Michel Simon, Jacques Charles, Jean Claude Ragache (excusé), Hélène Clément et Guillaume Renard s'est réunie le mercredi 8 novembre.

#### Les thèmes abordés

Etat des lieux des médias internes ( site Internet, O'Mag, Lettre O'Clubs,...)

Les séminaires

L'aide aux clubs en matière de communication

La revue de presse

La communication avec la presse

CO-news

**L'inscription des courses au ranking IOF 2007 concerne le ranking international.**

#### Statuts et Règlement Intérieur.

Vos propositions de modifications aux statuts et RI sont à faire parvenir au secrétariat fédéral **pour le 2 février 2007, terme de rigueur.**

# PROMOTION NATIONALE

1 - CA CHERVEIX-CUBAS	2406 PM	26 - AS TREMBLADAISE DE CO	1705
2 - ASS. BOURGUIGNONNE CO	2101 PM	27 - CRENSOA	7901
3 - RA MONTBELIARD BELFORT O	9006 PM	28 - ORIENTATION 53	5302
4 - AS MARTIGNAS	3318 PM	29 - TOUT AZIMUT FAMECK	5703
5 - VALMO	5906 PM	30 - SPORTS D'ORIENTATION 86	8607
6 - COL ETRECHY	9105 DISQ	31 - CO COLMAR	6804
7 - CO TOURS SUD ( DEJA EQUIPE EN N2)	3705	32 - FIGEAC NATURE ORIENTATION	4601
8 - CO LORIENTAIS	5604	33 - TOULOUSE OAC	3105
9 - HAUTES VOSGES O	8809	34 - VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS	0615
10 - ROMANS ORIENTATION CAF	2604	35 - VILLEFRANCHE ROUERQUE O	1202
11 - NO SAINT ETIENNE	4201	36 - AC AURELIEN	1307
12 - VALENCE SO	2605	37 - AVENTURE RAID O.	0203
13 - COOL	6408	38 - CO BUHL ET FLORIVAL	6806
14 - ORIENTATION TEAM BESANCON	2517	39 - CLUB DE CO FEULLADE	1601
15 - SPORT ORIENTATION ALTITUDE	7306	40 - CSLG MELUN	7703
16 - C.O.O.R.E.	1104	41 - CSM RILLIEUX LA PAPE	6911
17 - GIVRY SPORT ORIENTATION	7109	42 - OPA MONTIGNY-SUR-LOING	7707
18 - EPERNEY NATURE ET SPORT	5101	43 - CO MULHOUSE	6803
19 - A.S.C.O.P.A.	4704	44 - SPORT CAUSSADE ORIENTATION	8203
20 - ORIENTATION CAENNAISE	1403	45 - DAUPHINE ORIENTATION	3801
21 - O.S.C.M.	0801	46 - B.R.O.SOUSTONS	4012
22 - CSP AZIMUT VTT	8405	47 - VERVINS ORIENTATION	0207
23 - TOUS AZIMUTS DOUAI	5907	48 - ST MEDARD O. GIRONDE	3319
24 - AS QUETIGNY	2109	49 - ORIENT'ALP	3810
25 - ORIENTATION SAINT-GERMAIN	7809	50 - MURET ORIENTATION	3104

## ***Subventions cartographiques et organisation de course = changements.***

L'application du projet fédéral entraînera un certain nombre de changements

### ***Dans la liste des cartes de compétitions pédestres susceptibles d'être subventionnées par la Fédération***

Pour 2007, elle est la suivante : Championnats de France de nuit, de sprint, de moyenne distance (2), de longue distance, de relais, de précision, des clubs – Demi-finales – Critérium national des équipes Dames et hommes et des équipes jeunes – Challenges interzone des écoles de course d'orientation (1 par challenge) – Championnats de ligue longue distance.

Ce principe a été adopté par le C. D fédéral du 02.09.06. La commission des équipements (cartographie) définira les modalités pratiques.

#### ***Dans certaines fonctions lors de l'organisation de compétitions.***

Il n'y a pas de changements dans les attributions du traceur mais il ne paraît pas inutile de les rappeler :

*Le traceur est responsable de ce qui est entre la balise départ et le dernier poste.*

- Il conçoit des circuits en fonction du règlement sportif ( longueur, difficulté, dénivelé...)
- Il soumet son projet au contrôleur des circuits (avant, au CJA).
- Après approbation, il pose le pré balisage et rédige les définitions de poste.
- Il fournit toutes les informations au contrôleur des circuits.
- Il fournit toutes les informations de course.
- Il assume ou supervise l'impression des circuits ou réalise les cartes mères.
- Il organise la pose des postes
- Il organise le ramassage des postes.

Les fonctions attribuées auparavant au Contrôleur-Juge-Arbitre (CJA) (et à un Délégué Fédéral dans quelques cas) échoient maintenant à trois personnes. Sans trop entrer dans les détails, voici leurs missions :

#### **Le contrôleur des circuits :**

- Il vérifie le projet du traceur, éventuellement suggère des améliorations, impose des modifications en cas de faute de traçage ou de mise en cause de la sécurité.
- Il vérifie l'emplacement des postes et les définitions.
- Il donne son aval pour l'impression de la carte (carte proprement dite)
- Il vérifie l'impression des circuits ou les cartes mères.

#### **Le délégué fédéral (DF) :**

Toutes les anciennes fonctions du DF et du CJA lui échoient sauf celles attribuées au contrôleur des circuits et à l'arbitre. (autorisations, montée en puissance de la préparation, matériel...) Il vérifie en particulier l'habillage de la carte et la chartre graphique.

#### **L'arbitre :**

- Il est en contact avec le DF et le contrôleur des circuits pour le suivi, en amont, de la compétition.
- Il vérifie les horaires de départ.
- Il constitue le jury.
- En cas de réclamation, il constate les erreurs éventuelles, dirige les débats du jury et informe des décisions prises par un compte rendu écrit .
- Il rend compte et valide (ou non) la course.

*En fonction du type et du niveau de la compétition, certaines de ces trois dernières fonctions pourront être cumulées voire ALLEGES. CECI SERA DETAILLE DANS LE PROCHAIN RS*

## **Classement National**

" L'article 1 sur la saison sportive, page 21 de O'Mag n° 85 a perturbé un certain nombre de personnes. Si, au moment de la rédaction du document (mai 2006) il a bien été envisagé de faire le classement de septembre à août, cette idée a été, depuis, abandonnée. Le classement et le calendrier restent calqués sur l'année civile"

## Accompagnement des fédérations pour l'élaboration d'une stratégie de développement territorial

Suite à un appel à candidatures, **25 fédérations** ont postulé, la **ffco a été retenue parmi les 10**. L'accompagnement proposé constitue à la fois une ressource et une contrainte pour notre fédération.

- **une ressource**, dans la mesure où les Fédérations bénéficieront d'un accompagnement de la part des services du CNOSF avec l'appui d'un cabinet d'expertises AMNYOS dans le cadre d'une démarche innovante. Au terme de l'accompagnement qui durera six mois, les fédérations disposeront d'orientations concernant leur stratégie de développement territorial.

- **une contrainte**, dans la mesure où l'accompagnement proposé à notre Fédération constitue une démarche expérimentale et devant être capitalisée pour l'ensemble des fédérations. Chaque fédération aura ainsi des travaux individuels à conduire.

### **Comment va se dérouler cet accompagnement :**

Après une première réunion à laquelle assistaient Hervé Letteron et Héléne Clément, chaque fédération a reçu une feuille de route dans laquelle se dégagent quelques éléments de réflexion :

#### **- une stratégie de développement territorial**

- ne se limite pas à une logique d'implantation de clubs et/ou d'équipements sportifs,

- est relativement autonome de la stratégie en faveur du haut niveau,

- questionne très directement la capacité du club à être acteur de développement de son territoire, à être porteur

d'un « **projet sportif territorial** »

On perçoit alors que de nouvelles relations sont à mettre en place entre le niveau national et le niveau local : une nouvelle « **posture** » du niveau national, plus attentif aux besoins du niveau local et plus soucieux d'apporter des appuis et des valeurs ajoutées au niveau local.

Une stratégie de développement territorial nécessite d'appréhender la globalité du système fédéral. On repère ainsi neuf composantes constituant les facteurs essentiels pour définir une stratégie de développement territorial :

- la discipline sportive,

- les pratiquants sportifs,

- les clubs,

- les ressources humaines,

- les espaces de pratique,

- les ligues et les comités départementaux,

- la dimension partenariale,

- la fédération nationale,

- les leviers de la fédéralisation.

Dans chaque fédération, il sera constitué un « **Groupe Projet** » destiné à suivre la démarche. Ce groupe sera responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'actions. Sa composition devra assurer une représentation à chaque composante de la fédération (**élus, techniciens, représentants des ligues, comités départementaux et clubs**).

Dans les jours à venir, après une réunion au CNOSF le 13 décembre qui donnera plus d'informations, nous ferons **appel à candidatures** pour la constitution de ce groupe projet.

Vous comprendrez que cet accompagnement proposé par le CNOSF à travers ce cabinet d'expertises est une chance pour notre fédération. Sachons la saisir, pour mieux progresser dans notre développement et nos relations. C'est, me semble-t-il, ce que vous avez souhaité lors de la dernière assemblée générale.

Héléne Clément, Hervé Letteron, Gérard Lecourt

### **Calendrier préparatoire à l'AG fédérale**

Clôture de l'année financière : 31 décembre 2006

Envoi aux associations des fiches de candidatures au Comité Directeur Fédéral : avant le 01 janvier 2007

Réception des documents financiers : avant le 15 janvier 2007

Convocation de la commission des opérations de votes : avant le 22 janvier 2007

Intervention de l'expert comptable à partir de la: 2<sup>ème</sup> quinzaine de janvier 2007

Réception des fiches de candidatures au comité directeur : avant le 02 février 2007

Réunion de la Commission des opérations de votes : avant le 06/02/2007

Envoi aux associations de la convocation de l'Assemblée Générale fédérale : 17 février 2007

Date limite de l'intervention commissaire aux comptes : 02/03/2007

Envoi des éléments ( bilan, etc...) de l'Assemblée Générale fédérale : avant le 09 mars 2007

### **Extrait du règlement sportif 2007**

#### **Le jury d'appel régional (à constituer au niveau ligue)**

Le **jury régional**, placé sous la responsabilité du Conseiller Technique National ou Régional présent dans la zone concernée, est désigné par le comité directeur de la ligue à chaque renouvellement de ce dernier. Il est composé de 5 membres:

- le CTN ou CTR (présent dans la zone concernée)
- un délégué fédéral
- deux arbitres
- un membre du comité directeur désigné par le Président de la ligue

Un autre arbitre est désigné en tant que suppléant.

### **Coupe de France**

Vous êtes nombreux, à juste titre, à vous inquiéter de la lenteur dans l'élaboration du classement de la coupe de France 2006. Le secrétariat fédéral et le gestionnaire ont beaucoup de mal à obtenir des dossiers complets des organisateurs. Quelques fois trois voire quatre relances sont nécessaires.

Les derniers classements devraient parvenir ces jours-ci et pour une mise en ligne avant le 15, si tout est complet !

Avec le nouveau classement national et les applications qui en découlent, les organisateurs devront faire preuve de davantage de rigueur au risque de voir leur épreuve non validée afin de ne pas pénaliser l'ensemble des organisateurs et pratiquants.

### **Nouvelles technologies**

Dans l'optique de l'organisation de la Finale de la Coupe du Monde en Auvergne en octobre dernier, la Fédération a commencé à s'équiper de matériel pouvant servir à l'animation de course : 100 m de câble réseau, 800 m de câble série, 4 modems radios...

Vous avez peut-être été témoin de nos débuts dans l'utilisation de ce matériel via le suivi internet de la Coupe du Monde ou lors du relais organisé la veille de la 2<sup>nd</sup> nationale. Cette semaine d'utilisation nous a permis de réaliser un premier fichier d'aide qui doit permettre à tous les organisateurs désireux de proposer une animation de course aboutie de mettre en place ce système.

Tous les organisateurs peuvent le mettre en pratique, il nécessite uniquement d'être pris en compte lors de toutes les étapes d'élaborations de la compétition, dès le choix du lieu de course.

Ce « pôle » animation doit être en collaboration avec le traceur pour permettre la mise en place des postes radios en fonction des caractéristiques des circuits et des contraintes techniques du matériel. (*notamment la portée d'émission*)

Le matériel en possession de la fédération va ainsi permettre au speaker d'animer la course en ayant au maximum 6 points de passage à répartir sur les circuits. Et grâce à un simple ordinateur portable équipé d'une carte Wifi, vous pourrez également diffuser sur l'aire de course tous les temps intermédiaires et résultats aux possesseurs de PDA ou d'ordinateurs portables... Désormais nous avons tout l'équipement nécessaire pour faire vivre la course de l'intérieur alors n'hésitez pas à vous en servir : *utilisez cette possibilité offerte par la Fédération sans limites !*

Pour consulter les informations détaillées, deux fichiers PDF sont disponibles sur le site de la Fédération, l'un pour la mise en place de l'animation, l'autre pour la mise en place de la diffusion du Wifi sur l'aire de course.

Le matériel sera mis à disposition des associations affiliées à titre de partenariat moyennant la signature d'un contrat et le dépôt d'une caution de 1400 €. Les structures non affiliées et les organisations non-inscrites au calendrier pourront le louer sur devis. (extrait du CD fédéral du 10/06/2006).

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations ! et allez regarder les deux fichiers explicatifs (retournez régulièrement les visualiser, ils sont souvent mis à jour)

Mickael Blanchard

### **Du travail bien fait**

#### **Gestion des licences**

Nous nous étions engagés, lors l'Assemblée Générale fédérale, à mettre en place une gestion informatisée des licences. C'est fait chose faite: la base de données « licences.ffco.asso.fr » est née.

Didier Flipo (CSMR) a effectué un travail formidable digne d'un pro. Il est à remercier très chaleureusement, surtout qu'il est déjà au travail pour le classement national, et nous espérons qu'il poursuivra avec nous. Il convient aussi de remercier les testeurs assidus - Virginie Blum, Eric Mermin, Guilhem Sant qui n'ont pas ménagé leurs soirées.

FFCO - Gestion des licences

Bienvenue sur le site de gestion des licences de la FFCO.  
Pour accéder à votre espace de travail, veuillez vous identifier :

Identifiant

Mot de passe

OK

Si vous n'avez pas de compte Club, Comité départemental ou Ligue,  
vous pouvez uniquement télécharger :

- [un export de la base des licenciés \(hors licences raid\)](#)
- [un export de la base des licenciés \(licences raid comprises\)](#)

Dans les jours à venir, les clubs, comités départementaux et ligues vont recevoir un courriel afin qu'ils déterminent leur mode de paiement (paiement préalable ou prélèvement automatique)

#### **> 1 - Paiement préalable**

Vous avez accès à la base de données pour saisir vos licences et toutes les modifications utiles mais - tant que la compte ffco n'a pas reçu votre paiement - vous ne pourrez imprimer vos licences. La ffco dès réception de votre versement vous ouvrira la cession "impression des licences".

#### **> 2 - Prélèvement automatique**

Vous avez accès à la base de données pour saisir vos licences et toutes les modifications utiles - vous pouvez imprimer vos licences au fur et à mesure.

- Dans les jours à venir, le secrétariat fédéral va vous adresser le document - \*gestion des licences\* - accompagné de la facture du \*montant de votre affiliation\*. Vous devez vous acquitter de votre affiliation (ceci est valable pour les ligues, comités départementaux et clubs déjà affiliés) indépendamment des licences. Dès réception de votre versement, le secrétariat fédéral vous adressera votre login et votre mot de passe (relisez bien la rubrique concernant le mot de passe).

Vous pourrez, alors, accéder à la base de données et procéder à toutes les modifications et mises à jour qui vous sont permises.

Au fur et à mesure que vous allez acheter des licences, votre compte va être débiteur de X € correspondant au montant des licences achetées. Suivant le mode de paiement choisi vous pourrez ou non imprimer vos licences.

- **\*Impression des licences\***. Vous allez recevoir X support de licences au format A5. Une licence par support. Vous devez y coller la photo. Ne les gaspillez pas, c'est la collectivité qui paie.

**Si vous avez des difficultés, contactez le secrétariat fédéral.**

## QUELQUES PRECISIONS SUR LES COURSES DE CLASSEMENT

Les modifications de notre système de compétitions nécessitent un éclairage alors que l'ensemble des assemblées générales vont se dérouler dans les prochaines semaines. En attendant la parution, dans les prochains jours, du nouveau règlement sportif qui a demandé un travail important de réflexion et de mise en adéquation avec le projet fédéral, voici donc quelques éléments qui, nous l'espérons, enlèveront quelques unes de vos inquiétudes.

Sachez tout d'abord que les compétitions seront réparties en 3 groupes :

### Groupe I

- 5 jours de France
- Championnats de France des clubs, de sprint, de moyenne distance, de nuit, longue distance, de relais, de précision
- Critérium National des équipes Dames et Hommes et Critérium national des jeunes
- Championnat de France de CO Ski et de CO VTT
- Courses qualificatives (demi-finale championnat de France), ou aux fins de constitution d'équipes nationales
- Rencontres ou course à étapes (2 jours et +)

### Groupe II

- Championnats de ligue (longue distance, de moyenne distance, de sprint, de relais), ou aux fins de constitution d'équipes locales
- Nationales de CO à VTT
- Coupe de France de CO à skis
- Challenge des écoles de course d'orientation
- Rand'Orientation et Trail'Orientation,
- Toutes épreuves de classement organisées par les ligues, comités départementaux et Clubs. (y compris, éventuellement, les interrégionales)

### Groupe III

- Raids (uni ou multi activités)

### Le contrôle des compétitions

Concernant le contrôle de ces différentes compétitions, les exigences seront différentes en fonction du niveau de la compétition

Pour les compétitions relevant de la compétence de la fédération (groupe 1 et 3), l'organisation est soumise :

- à un contrôle du traçage par un contrôleur des circuits
- à un contrôle logistique et d'organisation par un délégué fédéral
- à la présence d'un arbitre

Ces trois fonctions sont assurées par des personnes désignées par la Fédération, extérieures à la structure organisatrice et extérieures à la ligue où se déroule la compétition sauf pour le groupe 3 et pour les championnats de France de CO à VTT et de CO à skis où ils peuvent appartenir à la ligue où se déroule la compétition. Pour ces derniers, il y a un cumul des fonctions de contrôleur des circuits et délégué fédéral pour les championnats de France de CO à VTT et de skis ainsi pour les courses du groupe III.

**Pour les championnats de ligues longue distance relevant de la compétence des ligues (groupe 2), ainsi que les éventuelles interrégionales, l'organisation est soumise aux contrôles suivants :**

- un délégué fédéral et un contrôleur des circuits qui peuvent cumuler les fonctions à condition de posséder les deux diplômes. Si il n'y a pas cumul le contrôleur des circuits peut faire partie de la structure organisatrice (s'il possède les diplômes). S'il y a cumul le contrôleur des circuits/délégué fédéral est obligatoirement extérieur à la structure organisatrice.
- Un arbitre extérieur à la structure organisatrice

**Pour les courses régionales et départementales relevant de la compétence des ligues et des départements (groupe 2), l'organisation est soumise aux contrôles minimum suivants**

- à un contrôle des circuits par un contrôleur des circuits désignés par la ligue ou le comité départemental. Il peut faire partie de la structure organisatrice mais il est fortement conseillé d'avoir un œil extérieur à votre organisation
- à une validation de la course par un jury constitué sur place par un représentant de club, un coureur Homme, un coureur Dame et soit un arbitre, soit un délégué fédéral, soit un contrôleur des circuits extérieur présent sur la course. L'un de ces derniers est chargé de composer le jury.

Vous constaterez donc que le système de contrôle a été allégé sur les courses locales, la confiance a été privilégié au contrôle ce qui ne veut pas dire que nous devons relâcher la qualité sur nos courses locales qui sont les meilleures vitrines de notre sport. Cette exigence de qualité associée à cette confiance en nos structures déconcentrées, la très large ouverture du système à l'ensemble des licenciés, la gratuité pour l'organisateur, tous ces aspects doivent être des éléments fédérateurs, qui, nous l'espérons, trouveront une large adhésion après des dirigeants de clubs et permettront une dynamisation de nos événements locaux dans l'intérêt du licencié.

### Cahier des charges

La labellisation d'une course au classement national est liée aux respects des dispositions suivantes :

Les clubs et les CD déposeront les dossiers de demandes course de classement (labellisation) auprès de la ligue d'origine qui gère le calendrier ligue et qui le communiquera à la Fédération.

Pour 2007, à titre transitoire, il a été demandé que les dossiers remontent à la Fédération. Il ne sera pas possible d'inscrire une course de classement au cours d'une année afin que les ligues et les comités départementaux puissent proposer à leurs licenciés et aux grand public un calendrier annuel de leur manifestations

Les dates des courses labellisées doivent être remontées à la fédération le 1<sup>er</sup> décembre pour les années futures. Pour 2007 cette date a été fixée au 15/12/2006 (avec une légère tolérance pour les retards...). La fédération attribue en retour une clé d'accès qui permet de saisir automatiquement les résultats de la course dans le système de traitement fédéral.

L'organisateur doit respecter les règles de contrôle et d'arbitrage liées aux compétitions de classement du groupe 1 et 2

**RAPPEL :** Pour le traitement informatique des résultats, obligation est faite :

- d'utiliser l'archive fédérale pour gérer les inscriptions
- d'utiliser le système Sport ident (logiciel OE) et d'envoyer le fichier sous format CSV généré par circuit (Procédure sur le logiciel : Jour de la course / Résultats / Officiels / Sélectionner HH:MM:SS et cocher bien la case « format des heures pour Excel »)
- de transmettre les fichiers dans les 24h suivant la compétition.

En cas de fichier non conforme, (1) la fédération demandera la rectification une seule fois. En cas de défaillance persistante, la course ne sera pas prise en compte pour le Classement National

(1) le système informatique de traitement des résultats en cours de conception devrait vous notifier l'erreur lors de votre saisie pour que vous puissiez effectuer une correction immédiate afin que votre fichier soit accepté.